



**HAL**  
open science

## La recherche en travail social comme espace de résistance

Marie Breidenbach Cassagnes, Olivier Kheroufi-Andriot, Sabrina Labbé

► **To cite this version:**

Marie Breidenbach Cassagnes, Olivier Kheroufi-Andriot, Sabrina Labbé. La recherche en travail social comme espace de résistance. *Le sociographe*, inPress, 88. hal-04720537

**HAL Id: hal-04720537**

**<https://hal.science/hal-04720537v1>**

Submitted on 3 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## La recherche en travail social comme espace de résistance

Poser la question de savoir si le travail social comporte une dimension militante ou politique, c'est, entre autres, poser la question de la légitimité de ces dimensions dans le travail social. Un travailleur social s'engage et s'implique en vue de faire société, mais ces engagements et ces implications relèvent-ils d'un acte militant au sens d'agir pour une cause qui nous paraît juste ou bien d'autres choses ? Poser la question du politique ne renvoie-t-il pas à poser celle des tensions que peuvent rencontrer les travailleurs sociaux quand les injonctions et les prescriptions institutionnelles ne correspondent pas à ce qui paraît juste de leur point de vue ?

Étudier le lien ou les tensions entre les dimensions politique et militante du travail social est complexe tant les définitions de ce qui fait politique et de ce qui renvoie à l'action de militer sont plurielles. Nous proposons dans cet article, à travers le témoignage du parcours d'une travailleuse sociale devenue co-chercheuse, de donner à voir comment, et pourquoi, cette dernière a pu trouver une tierce voie pour faire cohabiter les dimensions politiques et militantes de son travail de coopération scientifique. Cette tierce voie a été celle de la recherche universitaire ; or ici aussi, l'acte de militer ou l'acte politique posent questions. À quelles conditions la recherche peut-elle comporter une dimension politique ? Recherche et militance sont-elles compatibles ? Si ces questionnements ont pour première focale le travail social, ils posent en réalité un enjeu sociétal plus global qui traverse nombre de milieux professionnels en crise dans notre monde contemporain.

### Les tensions axiologiques du travail social

Les finalités du travail social, dont les origines se situent à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, en font une activité chargée de valeurs, à la fois humanistes, républicaines et fondées sur le droit (Bouquet, 2012). Ces valeurs, fruit d'une histoire, portent des enjeux de cohésion sociale, dans des espaces institués où les normes et les lois orientent les pratiques d'intervention. Leur exploration nous permettra, dans cette première partie, de soulever leur dimension parfois conflictuelle.

#### *Une activité chargée de valeurs*

À ses débuts, le travail social s'inspirait de principes religieux pour orienter ses interventions. L'humanisme laïque a accompagné le passage de la charité à l'assistanat puis, plus tard, à l'assistance. Le solidarisme de Léon Bourgeois, en s'appuyant sur la sociologie naissante (Durkheim), a ainsi participé à laïciser la morale, en opposition avec les principes de charité et le libéralisme économique. Le retrait progressif de la religion et l'avènement d'un État-providence, en ce début du XX<sup>e</sup> siècle, ont finalement permis au législateur de se saisir des idéaux de justice et de solidarité qui avaient, jusqu'alors, été portés par des œuvres charitables.

La religion ne disposant plus du monopole de la définition du « bien » et du « mal » et l'État se saisissant des conséquences de la pauvreté, le champ de l'éthique s'est progressivement ouvert, avec « la recherche d'une certaine perfection, de l'ordre du juste, du beau, du bien » (Bouquet, 2012) à une époque où les repères sociaux se transformaient. Rappelons que l'éthique, entendue comme sagesse pratique, implique un processus délibératif lors de toutes prises de décision, processus qui se réfère « à des valeurs plutôt qu'à des obligations pour agir » (Jutras & Labbé, 2014). Le sens éthique de la valeur semble donc s'incarner dans une dynamique réflexive et collective, probablement à l'origine de la construction de l'identité professionnelle des travailleurs sociaux.

Les valeurs du travail social s'incarnent aussi dans le droit qui pose un certain nombre de règles et de normes vectrices d'un projet sociétal. Les lois sont une forme d'opérationnalisation des valeurs à l'échelle d'une société, à une époque donnée, et impactent les marges de manœuvre dont disposent les travailleurs sociaux. Le droit peut aussi parfois se heurter aux valeurs du travail social avec des idéologies contradictoires qui s'affrontent dans l'espace social. La réflexion éthique peut alors avoir pour fonction de tenter de résoudre ces contradictions.

Cela a été particulièrement le cas lors de la Seconde Guerre mondiale qui constitue une période charnière dans le rapport qu'entretenaient les travailleurs sociaux, mais aussi l'ensemble de la population, avec les lois. Cohabitaient alors des positionnements disparates avec une stricte application des règles sans questionner leur légitimité, un maintien de l'aide aux personnes persécutées et des pratiques clandestines relevant d'une résistance dite civile avec des moyens non armés.

Le contexte des guerres coloniales a aussi questionné la légitimité de la légalité. Un évènement en Algérie est particulièrement éclairant pour saisir cette tension : « l'opération Casbah » du 27 mai 1956. Ce jour-là, des assistantes sociales sont réquisitionnées dans le cadre d'une opération policière où les autorités étatiques leur demandent de fouiller les femmes et de pénétrer dans les maisons. Si une majorité d'entre elles obtempèrent, d'autres refusent, ce qui leur vaudra de passer la nuit au commissariat. L'Association nationale des assistantes sociales, en appui du code de déontologie de la profession, soutiendra leur désobéissance, mais le regard des pairs engendrera leur mise à l'écart et un phénomène de réprobation sociale. Dans ce même contexte, certains travailleurs sociaux ont également dénoncé le racisme, le colonialisme et le regard sur la société musulmane, laissant entrevoir des inflexions militantes, voire politiques et la sortie du cadre neutraliste porté par les institutions. Davantage continuum que point de rupture, cette tonalité militante est finalement le reflet d'engagements et de combats visant à sauvegarder des « valeurs inspirées d'une forme d'humanisme chrétien » (Bessaoud-Alonso, 2010) et incarne l'idée de justice sociale portée par des mouvements laïques, rappelant ainsi les valeurs fondatrices qui ont construit la profession. À travers ces exemples, l'on saisit que le contexte politique peut être révélateur d'une tension éthique entre devoir d'obéissance aux lois et protection de la dignité humaine, tension qui sous-tend un conflit axiologique que l'on retrouve dans les contextes professionnels contemporains.

### ***Exemple de conflit éthique***

Cette partie prend appui sur le témoignage de la première contributrice de cet article, témoignage qui nous permet d'illustrer nos propos par le partage d'une tension éthique rencontrée dans le cadre de l'exercice professionnel de travailleuse sociale.

« Mariama a 17 ans, elle est guinéenne et arrive en France seule, après avoir confié sa fille de 18 mois à une amie restée au pays. Elle laisse derrière elle une histoire sordide qui lui vaudra, en France, un accueil marqué par le sceau du soupçon. En qualité de travailleuse sociale, mon supérieur me demande d'accompagner cette jeune femme "sans trop m'investir", en gardant à l'esprit qu'il ne nous sera probablement pas possible de lui assurer un avenir en France. Alors jeune professionnelle, l'institution me place dans une posture d'impuissance, qu'il m'est difficile d'accepter. Je m'investis alors auprès de Mariama en dépassant parfois mon cadre d'intervention professionnelle et l'accompagne vers une stabilisation de sa situation, déjouant ainsi les pronostics.

Mariama est l'une des premières Mineures Non Accompagnées (MNA) que j'ai rencontrées. Son histoire m'a permis d'éprouver les injonctions paradoxales de l'accompagnement des enfants en exil, entre devoir de protection et contexte répressif. La souffrance éthique qui fut la mienne prenait racine dans une métonymie institutionnelle avec une tension entre protection de l'enfance et politiques migratoires. Je n'en prends conscience que plus tard quand des lectures m'amènent à questionner le sens de mes interventions et les limites qu'il m'est nécessaire de poser.

Au fil des années, et pour m'armer intellectuellement, je développe des connaissances fines sur le droit des étrangers et me présente comme résolument *non militante*, estimant que mes revendications, concernant le droit des étrangers, ont vocation à protéger les jeunes adultes en devenir. Ce positionnement réfutant tout militantisme résulte sans doute d'une forme de conformisme et me protège du potentiel rejet de mes pairs et de l'institution.

Mes interventions consisteront pourtant à déjouer les injustices du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile en navigant dans les zones grises du droit qui s'étendent au gré de mes pérégrinations législatives. Je développe une expertise professionnelle, portée par des valeurs, qu'avec des collègues, nous entendons défendre à l'occasion de l'exercice de notre métier. Ni transgression ni infraction, nos engagements professionnels dépassent parfois le cadre prescrit et il nous arrive de "déborder". »

Autorisons-nous un nouveau détour historique pour saisir les soubassements axiologiques et éthiques de ce témoignage. Rendons-nous, cette fois, pendant la période de la Première Guerre mondiale qui donne à voir l'engagement, voire le dévouement, des travailleuses sociales en période de crise et leurs capacités d'adaptation. Durant cette période, les travailleuses sociales font face à la mort et à la souffrance quotidiennement et deviennent les témoins de la déstabilisation des premières organisations professionnelles. En ces temps de crises, les limites de l'engagement professionnel s'avèrent poreuses et montrent combien il est difficile de ne pas engager une partie de soi pour répondre aux finalités de l'activité professionnelle. Aux prises avec la souffrance, il apparaît, en effet, impossible, pour les travailleurs sociaux, d'accepter l'impuissance dans laquelle les décisions politiques les plongent parfois. À travers ces évocations, émergent ainsi deux positionnements, à la fois distincts et complémentaires :

- un premier consistant à mettre l'expertise professionnelle au service de l'éthique et du respect des valeurs du travail social ;

- un deuxième qui place l'implication et l'engagement au cœur de l'intervention, avec le risque toutefois d'un épuisement professionnel assorti de véritables transgressions.

L'enjeu serait donc d'articuler le développement de connaissances théoriques, juridiques et techniques avec le développement de capacités réflexives promptes à interroger le sens de ses actions pour soutenir les enjeux éthiques du travail social. Cette double perspective que des dispositifs de formation peuvent impulser peut également faire l'objet d'une professionnalisation collective et endogène (Labbé, 2021) des travailleurs sociaux pour bâtir des formes d'engagement professionnel acceptables. Nous verrons, dans la suite de cet article, que la recherche peut y contribuer.

Poursuivons notre cheminement réflexif en interrogeant ces formes d'engagement portées par les valeurs du métier : peut-on parler de militantisme ou de positionnement politique quand il s'agit de défendre, en appui de compétences professionnelles, la cause ou tout simplement les droits des personnes accompagnées ?

### **Militantisme, politique et travail social**

L'exploration des racines axiologiques de l'activité professionnelle des travailleurs sociaux et les stratégies de résistance qui peuvent se mettre en œuvre donnent à voir des positionnements professionnels parfois à l'interface du militantisme et du politique. Nous proposons désormais d'appréhender ce parti pris « clandestin », souvent euphémisé, en questionnant l'interdit implicite d'une telle posture dans le travail social.

#### ***Vagabondages étymologique et théorique***

Les histoires étymologiques des termes « militant » et « politique » permettent de percevoir des similitudes dans leurs évolutions. Pour entrevoir ce vagabondage étymologique, nous nous appuyerons sur le dictionnaire étymologique de la langue française (Rey, 1992) afin d'observer en quoi, il est finalement difficile de séparer les deux termes quand on les évoque dans la sphère professionnelle et, qui plus est, dans le travail social.

Rappelons, dans un premier temps, la plus lointaine origine de la lignée sémantique du terme *militant*. Militer est un verbe dérivé du latin *militare* signifiant (1234) « être soldat, faire son service militaire », mais ce sens profond désigne surtout « le fait de faire la guerre ». Au XII<sup>e</sup> siècle, le terme prend, par extension, une tout autre dimension, parfois oubliée dans le sens contemporain qui est l'idée « de témoigner en faveur de quelque chose » (1669), sens davantage employé dans un contexte juridique à son apparition. De ce sens est dérivé celui, plus admis actuellement, d'« agir ou de lutter pour une cause » et notamment pour des convictions politiques.

L'acception la plus courante actuellement de l'adjectif est : « qui a une habitude combative pour faire triompher ». Ce sens apparaît en 1832 la plupart du temps lié à une appartenance à un parti politique ou à un syndicat. C'est alors que les termes *militantisme* et *militantiste* apparaissent, tous deux, inscrits dans le vocabulaire de la vie politique.

Le terme « politique » mérite donc tout autant la recherche de ses racines étymologiques. Il est emprunté à « *politicus* » (1365) qui veut dire « relatif au gouvernement des hommes », lui-même emprunt du terme « *politikos* » désignant ce qui concerne les citoyens et l'État. Au départ, la valence du terme est très positive, car il désigne ce qui est propre à un *bon* gouvernement et ce qui a les *qualités* nécessaires de l'action publique. Le politique fait donc souvent référence à une personne que l'on qualifie de *sage* et d'*adroite* pour le gouvernement des hommes dans le sens d'une justice sociale. Mais la figure du politique, qui désignait au départ ces hommes d'un gouvernement *bon*, s'est déplacée en opposant, peu à peu, les hommes du gouvernement aux hommes du peuple. Et, insidieusement, on s'est mis à opposer le social et le politique et à désigner, pour le politique, ce qui a trait au gouvernement *des peuples*. Dans le sens populaire contemporain, le politique est désormais celui qui défend, parfois coûte que coûte, les idées d'un parti (ou d'un syndicat) tout en étant toujours distant de ceux qu'il défend.

Ces éléments nous conduisent à poser que le militantisme relève d'un engagement, mais aussi d'une implication. Il est alimenté « par des attitudes, des savoir-être et des savoir-faire, eux-mêmes issus de certaines idées ou opinions qu'on pourrait qualifier de politiques dans le sens d'une prise de position affirmée pour une transformation institutionnelle globale ou partielle de la société (règles, politiques, programmes) » (Jetté, 2017, p. 29).

Martinot-Lagarde (2008) identifie trois figures du militant sans pour autant affirmer une exhaustivité, quelle qu'elle soit : le militant professionnel dont la « carrière » s'inscrit dans l'histoire du syndicalisme, le militant libéral inscrit dans les nouvelles formes associatives à la recherche d'une satisfaction personnelle et d'un besoin de plus d'authenticité en matière de démocratie participative, et le militant pragmatique dont l'action s'inscrit dans une expérience personnelle et affective liée à sa vision d'un monde social qu'il contribue à construire. Pour ce dernier, il s'agit avant tout d'agir et de s'impliquer à partir de réalités locales. Nous faisons ainsi l'hypothèse que les interventions des travailleurs sociaux peuvent, à certains moments, s'inscrire dans cette troisième figure : un militantisme pragmatique.

L'on peut dès lors s'interroger : l'identité professionnelle des travailleurs sociaux, construite sur un socle de valeurs communes, définit-elle de manière plus ou moins implicite, des formes d'engagement et d'implication qui visent à contester l'ordre social et les inégalités qui lui sont inhérentes ? *A contrario*, les normes et règles du métier n'ont-elles pas pour effet le maintien de cet ordre social ? Rappelons, à cet égard, que le travail social, dans les années 1970, a été dénoncé comme la « béquille du capital » (Pascal, 2020, p. 215) en prenant appui notamment sur le concept d'appareil idéologique d'État (Althusser, 1970).

Ce vagabondage étymologique et théorique nous amène ainsi à déconstruire la représentation du militant guerrier pour envisager une militance ne visant pas toujours à lutter ou à prendre les armes, ni même à défendre des idéologies politiques ou à œuvrer pour un syndicat, mais une militance *souple* inscrite dans des modalités pacifiques à visée de justice sociale et d'éthique professionnelle. Dès lors, il apparaît utile d'explorer ce qui pourrait expliquer, en dépit de ces précautions, que le militantisme et le politique soient négativement perçus dans le travail social.

### ***Des valeurs du travail social à la neutralité axiologique et politique***

Paradoxalement, et probablement à contre-courant de notre propos initial, la préservation d'une neutralité politique et axiologique a constitué, dès les balbutiements du travail social, un garde-fou éthique. Prenons l'exemple de l'intervention auprès des pauvres et de la classe ouvrière au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'abbé Viollet dans un ouvrage écrit en 1931, *Petit guide du travailleur social*, met à distance les enjeux confessionnels et défend une neutralité axiologique qui participera à l'amenuisement d'une volonté de moralisation des pauvres et de la classe ouvrière. Cette neutralité, dite axiologique, défend en réalité les valeurs humanistes du travail social que sont, entre autres, le respect, l'écoute, l'autonomie, la liberté, le libre arbitre, la dignité, l'aide, la disponibilité et l'implication (Bouquet, 2012). La neutralité axiologique, dans ce cas, est un étendard visant à mettre à distance les problèmes éthiques que pose une posture d'intervention moralisatrice.

Autre exemple, celui de la *Young Women's Christian Association* en 1921 qui devient en 1924 l'*International Migration Service* et qui a notamment contribué à la création, à Marseille, d'un service d'aide aux émigrantes. Déjà, en ce début du XX<sup>e</sup> siècle, la question migratoire apparaît sensible et controversée. Aussi, la neutralité politique revendiquée par ces organisations constituent un nouveau garde-fou : « La neutralité, c'est cette arme ou, plutôt, ce bouclier dont on pense qu'en protégeant de tout parti pris, il permet d'éclairer les décideurs et gouvernants sur les conséquences jugées souvent inhumaines des lois, ainsi que sur les situations absurdes provoquées par les conflits entre ces mêmes lois » (Chibrac, 2005). Cette position visait donc à défendre un point de vue objectif à propos des parcours des femmes émigrantes en mettant à distance les positions idéologiques hostiles à la migration qui véhiculaient déjà des idées erronées ou, au mieux, approximatives, à propos de l'exil.

Le refus du militantisme et la défense de la neutralité axiologique et politique, grâce à cette perspective historique, nous permettent d'appréhender leur portée éthique qui pourrait viser à défendre les valeurs du travail social. C'est de ces paradoxes, qui irradiant les pratiques des travailleurs sociaux tiraillés entre le devoir de neutralité et l'envie farouche de dénoncer les injustices dont ils sont les témoins, que nous proposons, toujours en appui du témoignage de l'une d'entre nous, de défendre une tierce voie qui puisse rendre le travail social soutenable.

### **La recherche en travail social**

Nous l'avons explicité, aux prises avec la souffrance de ceux qu'ils accompagnent, les travailleurs sociaux ne trouvent pas toujours les points d'appui à une intervention pertinente dans des contextes politiques et institutionnels contraints. Nous avons également posé que les postures militante et politique peuvent faire l'objet de réprobation sociale ou même, s'avérer contre-productives. Pourtant, nous avons aussi pris acte qu'il n'était pas possible d'être témoin de la souffrance d'autrui sans avoir la possibilité d'y apporter une réponse. Au regard de l'ensemble de ces éléments, il semble donc pertinent de penser collectivement un agir éthique, entendu comme système de résistances en contexte contraint et problématique.

### ***De la praticienne militante à la praticienne-chercheuse engagée***

«Reprenons des éléments de témoignage de la même contributrice de l'article.

« Après 8 ans à me débattre dans les rouages des systèmes sociaux et à accepter que mes alertes restaient inaudibles, je prends conscience que j'ai besoin d'un nouvel espace où questionner les paradoxes du travail social. J'ai la conviction que l'université peut devenir ce nouvel espace de réflexion, préservé des enjeux politiques et institutionnels, et qu'il pourrait apaiser mon sentiment perçu de participer à une machine répressive.

Les lectures et réflexions impulsées par mes premiers travaux de recherche (Breidenbach Cassagnes, 2020, 2022 ; Breidenbach Cassagnes & Lebret, 2023) transforment, progressivement, mon positionnement professionnel que je qualifie finalement aujourd'hui de praticienne militante et que la recherche m'a permis d'assumer. Cette transition professionnelle m'a aussi permis — non sans douleur en raison du poids des normes professionnelles — d'assumer une autre posture militante, celle de la praticienne-chercheuse qui s'engage à témoigner et à analyser la situation des personnes exilées dans le champ du travail social. J'assume également, à cette occasion, de faire "écouter le pouls des institutions" en donnant à voir "des zones d'ombre, des effets pervers, des aspects symboliques dignes d'intérêt, bien que souvent cachés au premier regard" (Albarello, 2003, p. 20). Ma position hybride de praticienne-chercheuse me permet d'accéder à ces zones d'ombre, de les saisir en appui de mes savoirs expérientiels de travailleuse sociale, pour les réinvestir dans des travaux de recherche à visée transformative. »

Ce témoignage permet de comprendre que la recherche peut être considérée, dans certains contextes, comme militante. Lorsque nous parlons de militant dans nos travaux, nous envisageons davantage l'idée de celui qui témoigne, qui donne à voir une certaine réalité concernant un fait social, témoignage visant à défendre les valeurs humanistes auxquelles il croit. L'idée d'un combat par les armes est donc absente de notre acception du militantisme. Dans le même sens, lorsque nous envisageons le politique dans nos travaux, nous entrevoyons le sens noble du terme, celui de Ricoeur, c'est-à-dire celui du « faire société », du « vivre ensemble dans des institutions justes ».

Pour autant, cette position n'est pas sans provoquer parfois de vives polémiques : « Or de même que, comme disait André Gide, on ne fait pas de bonne littérature avec de bons sentiments, on ne fait pas de bonne science avec de bonnes causes. Et rien ne se périmé plus vite qu'une explication orientée vers la dénonciation, comme l'ont expérimenté à leurs dépens de grands sociologues comme Edgar Morin, Pierre Bourdieu ou Luc Boltanski. Car est-ce vraiment au chercheur de dire aux acteurs comment doit être le monde ? » (Heinich, 2021, p. 46).

De fait, le postulat que défend cet article est audacieux, voire subversif, car il donne à voir le passage d'un positionnement militant dans le travail social (assumé dans l'après-coup) à l'émergence d'une posture de praticienne-chercheuse engagée, métissage qui ne va pas sans poser un certain nombre de questions épistémologiques. Toutefois, cette posture hybride ne permettrait-elle pas de faire face à l'épreuve de la professionnalité que constitue la pratique professionnelle dans le champ du travail social ?

### ***Considérations épistémologiques et éthiques***

Poursuivons le témoignage :

« Après 3 années de reprise d'études, la recherche me permet d'ouvrir, dans le cadre d'une thèse, des espaces collectifs où s'expriment les tensions qui traversent les pratiques d'accompagnement et où s'identifient les marges de manœuvre qui permettent, non sans difficulté, de préserver les enjeux éthiques de la profession. La recherche m'offre aussi la possibilité de rester dans une posture d'accompagnement, en soutenant mes pairs, à l'intersection entre savoirs expérientiels et savoirs académiques, et de ne pas quitter cet espace professionnel que j'ai choisi de longue date. Dès lors, la posture de praticienne-chercheuse me permet de suivre un chemin, parfois risqué, « qui affirme que désormais "un lien très proche entre la réflexion éthique et le savoir de la science est devenu nécessaire (EPN, p. 75)" (Fabre, 2021, p. 258) ».

La recherche en travail social pose donc la question de l'utilité sociale de la recherche. Au-delà des aspects heuristiques du travail de recherche, ce sont les dimensions problématisantes et transformatives qui nous intéressent particulièrement, eu égard à nos réflexions à propos des formes d'engagement dans le travail social. Dans cette perspective, la recherche-action s'avère une démarche de recherche pertinente, car elle

permet de répondre à un certain nombre de problématiques et d'enjeux que nous avons esquissés jusqu'alors.

Elle s'inscrit, en premier lieu, dans une perspective systémique, car, dans le cas du travail social, l'on ne saurait faire fi des dimensions politiques et institutionnelles dans lesquelles s'inscrivent les pratiques professionnelles. Par ailleurs, la recherche-action sous-tend une rigueur dans le traitement des données recueillies et cette dynamique permanente d'objectivation peut contribuer à la valorisation des résultats. L'on rejoint ici la visée de neutralité axiologique et politique que prônaient les pionniers du travail social en y ajoutant une nouvelle complexité : l'objectivation a vocation à « armer » le discours et à le rendre audible sans pour autant renier les valeurs fondatrices du travail social. Autrement dit, la recherche en travail social peut permettre de produire des résultats de recherche prompts à soutenir des transformations de pratiques, des changements institutionnels et, peut-être même, à irradier la sphère politique.

Ce type d'espace scientifique revêt également une dimension collective en permettant le dialogue entre praticiens, chercheurs et institutions. Le dialogue n'est toutefois permis qu'après avoir pris un certain nombre de précautions déontologiques (confidentialité et anonymat par exemple) visant à préserver l'intégrité des professionnels et des institutions. Lorsque les conditions du dialogue sont réunies, la recherche en travail social peut *in fine* contribuer à renforcer le dialogue avec la société au travers de communications écrites ou orales. Afin d'incarner cette visée dialogique, nous avons expérimenté des travaux de co-écriture entre chercheurs et praticiens, mais aussi avec les personnes concernées pour donner aux réflexions coproduites une autre forme de légitimité. Toutefois, cette légitimité peut parfois se heurter à la difficulté pour les praticiens, mais aussi pour la praticienne-chercheuse, d'être reconnus comme chercheurs, auteurs de travaux de recherche dont la rigueur scientifique tient à distance les positionnements idéologiques. Peut-être y a-t-il à militer pour faire entendre que les liens Science et Société peuvent aussi se tisser dans d'autres formes de production de connaissances ?

Nous terminerons notre propos en ajoutant que le chercheur, qu'il milite ou non, reste un citoyen au même titre que les autres personnes faisant société. En ce sens, il apparaît illusoire de penser qu'il peut s'extraire totalement de son expérience personnelle ou professionnelle quand il fait de la recherche. De fait, le choix d'un objet de recherche est rarement neutre, et il se peut qu'un chercheur soit touché par une cause, un état de fait ou des injustices. Cette attention ne crée-t-elle pas la force et la forme d'un engagement ? Comment militer dès lors sans déqualifier sa recherche ou comment faire de la recherche en y associant une démarche militante au sens du témoignage, de celui qui donne à voir une réalité concernant un fait social pour défendre les valeurs humanistes auxquelles il croit ? Dans cet article, nous avons tenté d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements, avec l'ambition que le lecteur, en écho avec ses propres valeurs et dans les espaces professionnels et personnels qui sont les siens, se les approprie, car en effet, le propos dépasse le seul travail social.

## Conclusion

Un acte militant et résolument politique vient d'être posé au sens de celui qui témoigne, qui donne à voir une réalité concernant un fait social pour défendre les valeurs humanistes auxquelles il croit, et au sens de « faire société », de « faire vivre ensemble dans des institutions justes ». Si cet acte est à la fois politique et militant, il ne nous semble pas incompatible avec l'émergence d'une éthique professionnelle aux prises avec les accélérations et mutations diverses des structurations professionnelles. Au contraire, il semble même que l'acceptation de telles postures engagées puisse maintenir dans le métier, voire permettre de (re)conquérir un espace libérateur propice à des transformations professionnelles « du dedans », par et pour les personnes concernées et aux côtés des professionnels.

Nous l'annonçons, ces questions ne sont pas propres au travail social. L'un d'entre nous est un ancien enseignant spécialisé dans le contexte de l'École inclusive qui a éprouvé, lui aussi, à un moment de sa carrière le besoin de s'émanciper du contexte de travail dans lequel il s'était inscrit non pas pour instrumentaliser la recherche d'un point de vue militant et politique, mais bien pour décrire et mieux comprendre ce qui fait que des élèves, dans le système éducatif français, ne parviennent toujours pas à participer et à réussir au même titre que les autres. De la même manière, la troisième contributrice de cet article reconnaît ces tensions dans son activité professionnelle d'universitaire et se saisit de ces questionnements pour interroger son propre vécu.

Dans nos pratiques d'accompagnement des adultes en reconversions professionnelles, et notamment dans le champ de l'éducation en général (de l'éducation scolaire à l'éducation populaire, en passant par tous les métiers de la relation à autrui), il n'est plus rare de rencontrer des individus pour qui des conflits éthiques les ont amenés à fuir leur métier pour entrer en « reconversion professionnelle ». À l'université, les accueillir

et les faire entrer en recherche relève souvent d'un acte de militance implicite, leur permettant une réconciliation avec les valeurs qui les animaient en début de carrière. Dès lors, les travaux de recherche inscrits dans cette visée militante, et aussi réconciliatrice, ouvrent la voie, par la restitution des résultats, par des publications, par essaiage, à transformer cet acte de recherche militante en acte éminemment politique.

**Marie Cassagnes Breidenbach** est doctorante au sein de l'UMR EFTS à l'université Toulouse-Jean Jaurès. Travailleuse sociale de profession, elle est aujourd'hui chercheuse et formatrice-consultante au sein de Lab'ESCOSA.

**Olivier Kheroufi-Andriot** est maître de conférences en Sciences de l'éducation et de la formation à l'ENSFEA de Toulouse et rattaché à l'UMR EFTS (Université de Toulouse).

**Sabrina Labbé** est professeure des universités en Sciences de l'éducation et de la formation à l'Université Toulouse - Jean Jaurès et rattachée à l'UMR EFTS (Université de Toulouse).

### **Bibliographie :**

Albarello, Luc (2003). « Deux modèles : L'engagement et la distanciation ». Dans Albarello, Luc (dir.). *Devenir praticien-chercheur*. De Boeck Supérieur, 15-24.

Althusser, Louis (1970). « Idéologie et appareils idéologiques d'État ». *La Pensée*, 151.

Bessaoud-Alonso, Patricia (2010). « Des éducateurs à contre courant entre mémoire et histoire ». *Les Études Sociales*, 152(2), 171-183.

Bouquet, Brigitte (2012). « Les valeurs du travail social ». Dans Bouquet, Brigitte (dir.). *Éthique et travail social : vol. 2e éd.*, Dunod, 25-46.

Breidenbach Cassagnes, Marie (2020). « L'accompagnement socio-éducatif des mineurs non accompagnés. Etude des conflits entre représentations sociales et représentations professionnelles ». *Empan*, 120(4), 168-175.

Breidenbach Cassagnes, Marie (2022). « Les représentations sociales et professionnelles des jeunes migrants en quête de protection : Accéder à la complexité pour transformer les pratiques professionnelles ? ». *Sociétés et jeunesse en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, 27.

Breidenbach Cassagnes, Marie & Lebreton, Pierre (2023). « L'accueil et l'accompagnement des Mineurs non accompagnés : Dialogues et perspectives pour une rencontre entre praticiens et chercheurs ». *Forum*, 170(3), 34-44.

Chibrac, Lucienne (2005). *Les pionnières du travail social auprès des étrangers. Le service social d'aide aux émigrés, des origines à la Libération*. Editions de l'école nationale de la santé publique.

Fabre, Michel (2021). *Un avenir problématique. Education et responsabilité d'après Hans Jonas*. Raison et passions.

Heinich, Nathalie (2021). « Ce que le militantisme fait à la recherche ». Dans Heinich, Nathalie (dir.), *Ce que le militantisme fait à la recherche*, Gallimard, 1-48.

Jetté, Christian (2017). « Action communautaire, militantisme et lutte pour la reconnaissance : Une réalité historique, politique et sociologique ». *Reflète : revue d'intervention sociale et communautaire*, 23(1), 28-56.

Jutras, France & Labbé, Sabrina (2014). « Éthique professionnelle ». Dans Jorro, Anne (dir.), *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, De Boeck supérieur, 105-108.

Labbé, Sabrina (2021). *Des engagements professionnels : Contributions à l'étude des professionnalisations* [Habilitation à diriger des recherches]. Université Toulouse - Jean Jaurès.

Martinot-Lagarde, Pierre (2008). « De nouvelles formes d'engagement ». *Revue Projet*, 305(4), 48-54.

Pascal, Henri (2020). *Histoire du travail social en France : De la fin du XIXe siècle à nos jours (2e édition)*. Presses de l'EHESP.

Rey, Alain (1992). *Dictionnaire historique de la langue française*. Le Robert.

**Résumé :** Partant des valeurs fondatrices du travail social et de conflits axiologiques plus contemporains, cet article propose une réflexion sur les dimensions militantes et politiques du travail social en articulant tout à la fois des considérations conceptuelles et pratiques. Cette contribution a vocation à proposer une tierce voie : celle de la recherche en travail social, entendue comme un certain espace de résistance.

**Mots clés :** Travail social – Recherche – Militantisme – Politique – Engagement



**Abstract :** Starting from the founding values of social work and more contemporary axiological conflicts, this article proposes a reflection on the militant and political dimensions of social work, articulating both conceptual and practical considerations. The aim of this contribution is to propose a third way: that of social work research, understood as a certain space for resistance.

**Keywords:** Social work - Research - Activism - Politics - Commitment